

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du
Conseil : 13 Novembre 2009

En exercice..... 23
Présents 18
Pouvoirs4
Votants.....22.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le 27 Novembre, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric NÉRAUD, Conseiller Général - Maire.

Etaient présents : M. NÉRAUD, Maire ; M. DOUCHET, Mme GUILLAUME, MM. DE SEQUEIRA, DELION, MME LAKOMSKI, M. SABATIER Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DUFOUR, M. DOUCET, M BEUQUE, M HARDY, Mme LAVAL, M LOIGEROT, M JULIENNE, MME LENOBLE, M DELPORTE, Mme HOUEVILLE, Conseillers municipaux.

Etait absent : M GILLET

Etaient représentés :

- M TROJANI – mandataire : M. NERAUD
- Mme DEVAUX – mandataire : Mme GUILLAUME
- M JACQUES – mandataire : M DOUCHET
- Mme MIGUET – mandataire : Mme DUFOUR

Mme HOUEVILLE est élue Secrétaire.

M. NERAUD ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du 30 Septembre qui est adopté à l'unanimité.

M le Maire rend hommage à M Jean-Paul Charié, Député de la 5^{ème} circonscription du Loiret. Une minute de silence est respectée en sa mémoire.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à des contrats et conventions :

- Signature avec la Direction Départementale de l'Equipement de la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)
- Signature avec Segilog du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services.
- Signature avec Gaz de France du contrat Provalys pour le Musée du Verre et de ses Métiers.
- Signature avec CNP Assurances du contrat de protection pour le personnel communal pour les risques : décès, accident du travail, longue maladie et longue durée, maternité, maladie ordinaire
- Signature d'une convention d'utilisation de la Base de Loisirs avec l'Association les Petits Diablotins, tous les jours pendant les mois de juillet et août 2010 ainsi que pendant les week-ends et les mercredis des mois de juin et septembre 2010.

- Autorisation délivrée à la CC4V pour effectuer les démarches relatives à l'obtention des données de la Direction Générale des Impôts, pour la numérisation du cadastre en vue de créer et d'exploiter un système de données territoriales.
- Signature de la convention de partenariat entre le Musée du Verre et de ses Métiers et le CNAS (Comité National d'Action Sociale) délégation départementale du Loiret, pour l'obtention de tarifs préférentiels pour l'entrée au musée.
- Signature du contrat avec la compagnie Artfusion dans la perspective de son intervention les 10 et 11 décembre pour le spectacle « Goutte d'eau, goutte de verre »
- Signature du contrat avec « Centre Sciences » relatif au prêt de l'exposition « le Verre dans tous ses états » qui sera présentée au public du 14 juin au 28 novembre 2010 au Musée du Verre et de ses Métiers.
- Signature avec la Fondation du Patrimoine de la convention régissant l'aide financière apportée par cette dernière ainsi que la souscription publique réalisée sous son égide, pour la mise en œuvre de la restauration du tableau de l'église de Dordives.
- Signature du contrat avec le laboratoire ACM pour la surveillance de la qualité hygiénique des fabrications au restaurant scolaire

Le Conseil à l'unanimité :

AUTORISE le Maire, comme le prévoit la loi, à engager des dépenses d'investissement en 2010 avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

ADOPTE la décision modificative numéro 2 du budget de l'Eau et de l'Assainissement.

FIXE divers tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2010, concernant respectivement :

- Le droit de place au marché
- Le passage du camion outillage et du vendeur de pizzas
- La fête foraine
- Le cimetière
- Le prix de l'heure facturée à Hamoval pour l'entretien des espaces verts
- Les photocopies
- Les débits de boisson
- Les terrasses
- Les loyers
- Les locations de salle
- La foire exposition

FIXE le taux de la taxe locale d'équipement pour 2010.

Le Conseil unanime,

FIXE les tarifs de la billetterie du Musée du Verre et de ses Métiers, et de la boutique, pour l'année 2010.

SOLLICITE une aide de l'Etat et du Conseil Général pour la restauration du tableau de l'Eglise de Dordives.

SOLLICITE une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur pour l'amélioration de la sécurité et de la mise en accessibilité de la rue de César.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant au protocole d'accord avec la Fédération Nationale des Cours Musicaux Ruraux pour l'année 2010, concernant l'éducation musicale dans les écoles, et sollicite une aide financière auprès du Conseil Général.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant numéro 2 au contrat de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel.

AUTORISE le Maire à signer un contrat d'apprentissage pour un étudiant en Master 2 « Droit et Politique de l'Habitat » à l'Université d'Orléans

AUTORISE le Maire à signer un contrat d'accompagnement dans l'emploi

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle aux coopératives des écoles de Dordives, pour le spectacle du Musée du Verre et de ses Métiers : « Goutte d'eau, Goutte de verre »

DEBAT sur les nouvelles orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, concernant le projet de révision simplifiée du PLU, pour la réhabilitation écologique des anciens campings et de la peupleraie voisine.

DECIDE de lancer l'enquête publique concernant la modification de l'emprise du chemin rural dit de la Carabinerie, en vue de la cession d'une parcelle de terrain de 150 m2 prise sur ledit chemin.

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général, au titre de l'aide aux salons et expositions artistiques, pour les prochaines expositions qui seront présentées au Musée du Verre et de ses Métiers : « Louis Leloup, couleur de Cristal, parcours d'un verrier Liégeois », du 1^{er} Mars au 30 Mai 2010, et « Le Verre dans tous ses états » du 14 Juin au 28 Novembre 2010.

PROCEDE à des réductions de factures d'eau suite à des fuites constatées.

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'acquisition d'une parcelle de terrain située à proximité des anciens campings.

ACCEPTE le principe de cession d'une parcelle de terrain d'une superficie de 6 000 m2 sur le parc d'activités de la Colline.

M. NERAUD fait part des remerciements :

- Du Dr Armessen suite à la réunion de présentation de l'HAD 45 le 25 septembre 2009.
- Des remerciements de Mme Delaitre, Directrice de la Résidence des Hirondelles, et Mme Nahas, Présidente de l'association pour l'animation de la résidence, pour le prêt de matériel à l'occasion de la kermesse du 7 Novembre 2009.
- De M Durieux, pour le remplacement du miroir de la rue de l'Eglise.
- De Monsieur Cambier, Président du Comité des Fêtes, pour l'attribution d'une subvention.

M. NERAUD communique au Conseil Municipal les informations suivantes :

- Le départ de M Duval à la fin du mois de Janvier 2010.
- La date de la cérémonie des vœux du Maire.
- La pose de la première pierre le vendredi 15 janvier à 14 H 30 pour la construction des 10 logements pour personnes âgées rue Curie, et, à 15 H, l'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'entreprise Bagot.
- Des dates des élections régionales, le 14 mars et, en cas de second tour, le 21 mars 2010.

M. DOUCHET fait le point sur les travaux en cours dans la commune et aborde notamment :

- L'extension du centre de première intervention.
- L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la rue de César.

M. DE SEQUEIRA fait part au Conseil de l'attribution de différentes subventions du Conseil Général concernant :

- L'aide à l'éducation musicale dispensée dans les écoles primaires
- L'entretien des voies communales
- L'amélioration des performances de la STEP
- L'attribution d'un reliquat du Fonds départemental de la taxe professionnelle

M. DELION souligne la nécessité de créer 3 places de stationnement en zone bleue aux abords de la boucherie.

Mme LAVAL évoque le trottoir rue de l'industrie qui n'est pas accessible aux handicapés, malgré la place de parking créée récemment.

M. BEUQUE rappelle aux présidents des commissions que les articles doivent être déposés en Mairie avant le 20 du mois précédant la parution du Dordives Info.

M. DELPORTE fait part de l'organisation, par les enfants du Centre de Loisirs et de la Garderie, d'un marché de Noël, les trois premiers mercredis de Décembre de 8 h à 18 h à la maison de l'enfance.

M. HARDY évoque le projet de Musée du Verre à Bagneaux sur Loing.

M. SABATIER rappelle que, le 13 décembre, aura lieu le concert « Diabolus In Musica » à l'église de Dordives. Il précise que cet ensemble musical français est spécialisé dans la musique du Moyen Age et que cet évènement pourrait être exceptionnel.

Mme GUILLAUME évoque la qualité du concert donné par l'Arpège le 22 Novembre, mais regrette le manque de spectateurs.

M DOUCHET propose de donner le nom de Michel BOSSÉ à une voie de Dordives.

M. NÉRAUD préconise de baptiser ainsi le premier tronçon de la déviation au départ de la route de Château Landon à Bransles. Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

M. NÉRAUD évoque la demande de retrait du SIMAG des communes de Château Landon et Souppes sur Loing, et la sa dissolution annoncée de ce syndicat qui fera place à 2 structures : une association de professionnels (artisans d'art et artistes), et une association de communes et EPCI.

M. NÉRAUD informe le conseil de sa décision de cesser ses fonctions de Maire au plus tard le 31 janvier 2010. Il restera Conseiller Municipal et continuera de participer à différentes commissions (Commission du Musée du Verre et de ses Métiers, des finances et de la communication).

Il indique que, depuis son élection au Conseil Général, les nouvelles responsabilités prises au sein de cette assemblée et auprès de différentes structures ne lui permettent plus aujourd'hui, de continuer à assumer de façon satisfaisante la charge de travail sans cesse croissante afférente à la fonction de Maire.

Il rappelle le temps qu'il entend consacrer également à ses fonctions au sein de la CC4V, et à la création du PNR du Bocage Gâtinais et du SCOT.

Il déclare cesser la fonction de Maire avec sérénité, au regard du bilan des équipes municipales successives depuis 15 ans.

Il déclare enfin, qu'il ne prendra aucune position publique quant au choix de son successeur, tout en souhaitant qu'il soit issu des rangs des actuels adjoints.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 30.

Le Conseiller Général –Maire

Frédéric NERAUD